

Valorisation de la recherche : des principes directeurs et deux codes de pratique au niveau européen

News Tank Éducation & Recherche -
Paris - Actualité n°246820 - Publié le 30/03/2022 à 18:23

Imprimé par Xavier Teissedre - abonné #13929 - le 01/04/2022 à 10:31



Mariya Gabriel - © EU/ Aurore Martignoni CCE

« En collaboration avec les États membres et la grande communauté des praticiens, nous élaborons actuellement des principes directeurs pour la valorisation des connaissances », déclare [Mariya Gabriel](#), commissaire européenne à l'innovation, la recherche, la culture, l'éducation et la jeunesse, en ouverture de la « [EU \(European Union\) Knowledge Valorisation Week 2022](#) » cocrée par les États membres de l'UE (Union européenne), la Norvège et l'Islande, et organisée par la [DG RTD \(Direction générale pour la recherche et l'innovation\)](#) du 29/03 au 01/04/2022.

L'objectif est de fournir une nouvelle orientation pour l'utilisation économique et sociétale la plus large possible des résultats de la recherche et des inventions, ajoute-t-elle.

« Pour le rendre plus concret et exploitable, deux codes de pratique aideront les acteurs sur le terrain à mettre en œuvre ces principes directeurs :

- le premier portera sur l'utilisation intelligente de la propriété intellectuelle pour équilibrer l'ouverture de la science avec les intérêts stratégiques de l'Europe ;
- le deuxième code traitera de la normalisation pour faciliter l'adoption et la mise à l'échelle des technologies stratégiques et des solutions innovantes par nos entreprises et notre industrie.

Les deux codes devraient être prêts d'ici la fin de cette année », précise Mariya Gabriel.

La commissaire salue par ailleurs les réponses à « l'appel ouvert continu pour partager vos meilleures pratiques sur la plate-forme de valorisation des connaissances de l'UE. Je compte sur votre contribution pour aider à trouver des moyens d'accroître l'impact de l'investissement dans la recherche et l'innovation ».

« Que tout l'écosystème de la R&I en Europe unisse ses forces »



Valorisation des connaissances : priorité de l'Espace européen de la recherche »

« Nous avons besoin que tout l'écosystème de la recherche et de l'innovation en Europe unisse ses forces. Des pouvoirs publics, des acteurs de recherche et d'enseignement aux institutions créatives. Des grandes industries aux scale-up et start-up. Des organisations de la société civile aux citoyens de toute l'Europe », indique aussi Mariya Gabriel.

« Notre défi est clair. Comment pouvons-nous valoriser au mieux notre excellente recherche européenne et la transformer en solutions tangibles pour les personnes et la planète ? Aujourd'hui plus que jamais, nous devons accélérer nos efforts et

c'est pourquoi la valorisation des connaissances figure parmi les priorités de l'Espace européen de la recherche et de la nouvelle stratégie européenne pour les universités », ajoute-t-elle.

Le but de cette EU Knowledge Valorisation Week 2022

« Au cours de ces quatre jours, vous aurez l'occasion d'écouter, de partager et d'apprendre sur l'entrepreneuriat, les universités en tant que moteurs de valorisation, l'utilisation intelligente de la propriété intellectuelle et d'autres actifs, le pouvoir de l'art et de la créativité dans la traduction des résultats de la recherche, et bien plus encore », détaille la commissaire européenne.

« La semaine européenne de valorisation des connaissances met en pratique nos valeurs européennes et notre méthode de travail en mettant en relation les parties prenantes et les décideurs politiques de toute l'Europe pour des discussions ouvertes et des échanges libres », ajoute-t-elle.

« En soutien à notre Année européenne de la jeunesse(...) cette semaine se concentre sur la promotion de l'esprit d'entreprise et de valorisation des connaissances parmi la jeune génération ».



Mariya Gabriel

Commissaire européenne à l'Innovation, la Recherche, la Culture, l'Éducation et la Jeunesse @ Commission européenne

Parcours

Depuis septembre 2019

[Commission européenne](#)

Commissaire européenne à l'Innovation, la Recherche, la Culture, l'Éducation et la Jeunesse

Juillet 2017 - septembre 2019

[Commission européenne](#)

Commissaire européenne à l'Économie et la Société numériques

Depuis 2009

[Parlement européen](#)

Députée européenne

2005 - 2008

[Sciences Po Bordeaux \(IEP Bordeaux\)](#)

Assistante temporaire d'enseignement et de recherche



Commission européenne

La Commission européenne est, avec le Conseil de l'Union européenne et le Parlement européen, l'une des principales institutions de l'Union européenne.

Catégorie : Etat

Entité(s) affiliée(s) : [Open science policy platform \(OSPP\)](#)

Adresse du siège

Rue de la Loi / Wetstraat 170
B-1049 Bruxelles Belgique

Général

Date de création	1957 (instituée par le Traité de Rome, articles 155 à 163)
Statut	Institution de l'Union européenne
Implantations, dont siège	Bruxelles (siège)
Membres	Un commissaire par État membre, soit 28 commissaires.
Présidence	Président(e) : Ursula Von der Leyen (depuis le 01/12/2019)
Direction	Directeur(rice) général(e) recherche et innovation : Jean-Eric Paquet (depuis le 01/04/2018) Directeur(rice) général(e) adjoint(e) R&I : Signe Ratso (depuis le 01/04/2018)
Commissaire	Mariya Gabriel, commissaire européenne à l'innovation, la recherche, la culture, l'éducation et la jeunesse
Gouvernance (autre)	Président(e) du conseil scientifique : Rolf-Dieter Heuer

Fiche n° 3468, créée le 28/08/2015 à 15:25 - Màj le 03/09/2020 à 12:06

© News Tank Éducation & Recherche - 2022 - Code de la propriété intellectuelle : « La contrefaçon (...) est punie de trois ans d'emprisonnement et de 300 000 euros d'amende. Est (...) un délit de contrefaçon toute reproduction, représentation ou diffusion, par quelque moyen que ce soit, d'une oeuvre de l'esprit en violation des droits de l'auteur. »